



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME
AU 2 NOVEMBRE 2015

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité pour l'année 2015, conformément à l'article 955 du Code municipal. De plus, je dépose au conseil la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats de 2000\$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$.

ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AU 31 DÉCEMBRE 2014

Les états financiers résument fidèlement la situation financière de la municipalité ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'année se terminant le 31 décembre 2014, selon le rapport des vérificateurs. Les états financiers se terminant le 31 décembre 2014 démontrent un surplus accumulé non affecté de 58 924\$.

La municipalité possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 20 000\$. Le remboursement en capital à effectuer au cours des trois (3) prochains exercices se fera à même les activités financières de fonctionnement.

La municipalité bénéficie d'une marge de crédit de 100 000\$ pour ses activités courantes et de 2 001 978\$ pour ses activités d'investissements au taux préférentiel (3%) et renouvelable annuellement.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2015

L'analyse préliminaire des revenus et des dépenses permet d'envisager terminer l'exercice financier avec un léger surplus. Toutefois, les prévisions exigent une certaine prudence quant aux résultats financiers finaux de 2015.

RÉALISATION DURANT L'ANNÉE 2015

- Participations financières aux événements culturels et de loisirs, aux organismes municipaux;

- Travaux de voirie chemin mitoyen intermunicipal entre la municipalité de Saint-Adelme et la municipalité de Sainte-Félicité;
- Débroussaillage des emprises de chemins;
- Amélioration de la chaussée route de la Tolérance;
- Amélioration de la chaussée et recharge de gravier au 7^e Rang Est;
- Creusage de fossés;
- Remplacement du ponceau du 6^e Rang Est;
- Aménagement et pause d'une porte de garage bâtiment sis au 255, rue Principale;
- Entretien vigoureux de la machinerie municipale;
- Les municipalités de Sainte-Félicité, Saint-Adelme et Saint-Jean-de-Cherbourg unissent leur force pour se doter d'une ressource en loisir intermunicipal;
- Engagement de la nouvelle coordonnatrice en loisir intermunicipal.

ORIENTATIONS DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

En 2016, les dépenses municipales serviront principalement à :

- Poursuite de la mission pour améliorer la qualité de l'eau à l'usine de filtration en tenant compte des différentes subventions pour rendre la qualité de l'eau (problème d'odeur et de goût) encore meilleure;
- Améliorer la qualité de l'entretien du réseau routier existant et établir un programme de réhabilitation des rues passantes les plus endommagées;
- Projet d'achat commun et de partage de machinerie municipale, afin d'en optimiser l'utilisation et de partager les coûts d'acquisition;
- Demande de partenariat (subvention) pour l'asphaltage du 7^e Rang Ouest;
- Installation d'un système de chauffage au 255, rue Principale;
- Construction d'un abri pour le gravier hivernal (demande de subvention en cour, tout en respectant la capacité de payer des concitoyens).

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Tel que requis par l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, la rémunération et l'allocation des dépenses aux élus en 2015 sont les suivantes :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	5 451\$	2 724\$	8 175\$
Conseiller	1 522\$	761\$	2 283\$

À ces sommes s'ajoutent, pour le maire, la rémunération et les allocations de dépenses accordées par la MRC de Matane.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$ ACCORDÉS EN 2015

Afin de se conformer à l'article 955 du Code municipal, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ ainsi que tous les contrats de 2000\$ et plus totalisant une dépense qui dépasse 25 000\$.

Contrats octroyés de 25 000\$ et plus		
1 ^{er} novembre 2014 au 31 octobre 2015		
Yvon Lachance & Fils	Réfection d'un ponceau 6 ^e rang Est	31 645\$
Nordikeau Inc.	Exploitation de l'usine de filtration	34 279
Ville de Matane	Entente relative au lieu d'enfouissement	37 835\$
MRC de Matanie	Quote-part	184 317\$
Ministère du Revenu Québec	Les remises	32 650\$
Les Pétroles BSL	Huile à chauffage et diesel	36 993\$

LA CONCLUSION

Le conseil municipal se donne comme mission de travailler pour l'avenir c'est-à-dire d'avoir une vision pour les prochaines années, afin d'attirer les gens à s'établir chez nous et de supporter les nouveaux projets et investisseurs, afin de nous doter de services à proximité.

En terminant, je vous invite à vous tenir au fait du monde municipal que ce soit par votre présence aux séances du conseil, par le biais du Journal L'Éveil et maintenant par l'entremise de notre site internet à l'adresse : <http://municipalite.st-adelme.ca>

Jean-Roland, Maire